Rétablissons les faits d'après la version qui a cours et que colporte depuis huit jours la rumeur publique :

M. Déroteleur, à l'habitude, comme beaucoup de boulangers d'Onnaing et de la région, de recevoir chez ses clients à la fin du mois ; il avait donc présenté sa note de pain chez M. Mascret, chef de gare, note qui s'élevait à la somme de 40 francs. Dans la matinée du 4 décembre, le jour de la fête de Ste-Barbe, M. Mascret était allé chez Déroteleur pour régler son compte et lui avait donné un billet de cinquante francs.

N'ayant pas de monnaie à sa disposition, Déroteleur avait dit au chef de gare : « Dans l'après-midi, je vais dîner dans votre quartier, chez Ville-Tel, j'irai vous remettre la différence, soit dix francs.

En effet, se rendant au repas de la Ste-Barbe, il avait changé le billet de 50 francs au débit de tabac de la place Verte en prenant un paquet de cigarettes et était arrivé chez son ami. On sait le reste.

Sorti entre 5 h. 30 et 5 h. 45 pour aller régler son compte, il est actuellement établi qu'il s'y est bien rendu et qu'il a dit aux employés : « Venez, je régale, je viens de régler mon compte avec votre patron, et comme de coutume, je vous offre une chope en face ! »

Déroteleur y laissa les employés. C'est ici que se pose la question capitale : Où est-il allé ? s'est-il rendu dans une (maison aussi) ainsi que nous l'avons dit hier ? C'est la première version, ou s'est-il rétablement rendu dans les appartements du chef de gare qui sont au 1er étage ? Que s'y serait-il passé ? Personne n'en sait rien exactement. Mais voici des faits qui semblent assez vraisemblable pour que nous n'hésitions pas à les signaler.

Une bonne femme se présentait vers 6 heures à la gare d'Onnaing pour y demander un billet ouvrier d'abonnement à la semaine. Personne à la gare ; les employés étaient à l'estaminet et le chef de gare absent. En haut, dans les appartements, un vacarme infernal ; ce dernier fait n'avait rien d'anormal, tout d'abord, car chacun sait que le ménage Mascret est désuni et qu'une instance en divorce a été déposée ; les disputes sont fréquentes, les luttes et même les coups Mascret étant de caractère emporté et brutal.

Mais un voyageur entra sur ces entrefaites pour demander son coupon de voyage. « On se tue donc là-haut, dit-il, et il n'y a ici personne pour délivrer les billets. » Et on entendit à deux reprises le bruit d'un corps tombant sur le plan chêr.

Aux appels des voyageurs, ce fut la femme du chef de gare qui descendit pour servir les billets.

Que se passa-t-il ensuite en admettant l'exactitude absolue de ces faits ?

Dans la nuit le corps aurait été transporté à l'endroit où il a été trouvé, à 300 mètres de là, le long du sentier qui conduit de la rue Fontaine au village de Vicq ; on ajoute même qu'il aurait été momentanément déposé sous une bâche — De là, on aurait franchi la petite palissade qui clôture la voie ferrée du côté des champs. On a constaté en effet un bris de clôture, qui, du reste, existait de longue date.

Ajoutons, en termes discrets, que l'attitude du cadavre pouvait donner lieu à des soupçons qu'il venait de s'accomplir un fait d'ordre intime, ce qui a donné lieu à des constatations médicales. A 3 heures du matin, le chef de gare se serait présenté personnellement à la barrière pour livrer passage à une voiture.

Nous avons eu l'occasion de décrire l'état des lieux : la route de Mons, de Valenciennes à Quiévrain et Mons, qui traverse la commune d'Onnaing ; à gauche, la rue Fontaine, qui traverse le voie ferrée, où se tient une garde-barrière, vieux ; au dessous, à gauche, l'estaminet Ville-Tel ; à droite, le sentier Venot conduisant à Vicq.

Parallèlement à la rue Fontaine, au-dessus de l'Eglise et de la Mairie, près de la fabrique de sucre, se trouve la route de Vicq, passant près de l'établissement Venot, traversant ainsi la voie ferrée. C'est entre ces deux routes, du côté du village d'Onnaing, qu'est située la station, et c'est en face, à 300 mètres de là, le long du sentier, qu'a été retrouvé le cadavre.

Pour être juste, disons que M. Mascret nie formellement, quoiqu'il ne puisse exactement donner l'emploi de son temps vers six heures du soir et pourquoi il était absent de la gare à cette heure. Que son jeune fils, âgé de 17 ans, employé à la gare, proteste, de son côté, contre l'accusation portée contre son père et affirme n'avoir rien vu ni entendu jusqu'à une heure du matin, heure à laquelle il a quitté le bureau où il travaillait.

M. Mascret a quatre enfants : deux demoiselles, un garçon (l'employé de la gare) et un quatrième, que nous avions oublié dans notre compte-rendu d'hier, soldat à Versailles, et que son père était allé voir il y a huit jours.

M. Mascret est originaire de Quiévrechain, commune voisine, où habite encore sa vieille mère ; sa femme est de Crespin, autre commune voisine, où il est resté assez longtemps. Avant de venir à Onnaing, il y a deux ans environ, il se trouvait dans la Seine-Inférieure, dans une section de la ville d'Eu, qui a quitté par suite de suppression d'emploi.

Ainsi que nous l'avons dit hier, M. Mascret est doué d'une force herculéenne ; il soulevait à lui seul des poids que plusieurs hommes d'équipe étaient impuissants à déplacer ; d'un coup de poing, il aurait pu assommer Déroteleur, déjà cadut, et de taille et de constitution moyennes.

M. Mascret n'était pas bien vu à Onnaing. De caractère difficile, autoritaire et hypocrite, il n'avait l'amitié de personne. Mais il n'a pas perdu un instant de son assurance ; il disait samedi à 3 heures, à un voyageur qui lui causait du beau temps : « Ce n'est pas le tout ! » Il est à craindre que ce voyageur ne se rappelle cette phrase, qui, en tout cas, aurait été prononcée dans un moment aussi agréable !

La veille, un de ses chefs lui avait dit aussi en prenant une chope : « Vous savez, si vous ne pouvez fournir un alibi, apprêtez-vous à être arrêté, dans la journée de demain. » ?

Le samedi soir, en effet, le mandat d'arrêt était signé en la mairie d'Onnaing. M. Mascret en sortait fumant se pipe entre les gendarmes, sans se départir de son assurance, pour prendre place dans le tramway qui devait l'amener à la maison d'arrêt de Valenciennes à 7 heures. Pendant ce temps, la foule houleuse poussait des cris hostiles : A mort ! A l'eau ! et voulait l'accompagner jusqu'à Valenciennes.

DOUAI

Fête de bienfaisance. — Nous apprenons que le Comité de Douai des enfants pauvres vient de s'assurer le concours de Mme Bovet, avec la Chose d'appel qui fera une conférence sur « Le Jouet ».

Douai. — Comme nous l'avons annoncé, a eu lieu, un mardi, à la Mairie d'Douai, une réunion des Sauveteurs du Nord.

M. Hector Simon, le sympathique vice-président de la Société des Sauveteurs et une délégation des membres de l'arrondissement de Douai ont été reçus à l'heure fixé à la gare par la musique et les sapeurs-pompiers.

A l'issue de la réunion, M. Hector Simon a remis les insignes de membre d'honneur à l'honorable M. Hasin, maire d'Douai et a, dans un discours ému, retracé la vie intègre et dévouée de M. Hasin et les à douai l'accolade. Ce dernier a ensuite remis la médaille d'honneur qu'on a décerné le gouvernement.

C'est enfin aux sons de la Marseillaise que M. Hector Simon a remis les insignes de sauveteurs du Nord à MM. Alfred Cuinet, Auguste Bayar et Monsch Daniel.

M. Hector Simon a, dans une improvisation chaleureuse, retracé la vie de ces sauveteurs et invité la laborieuse et courageuse population d'Anzin à continuer à fournir son fort contingent à la Société.

C'est au milieu des applaudissements qu'il a terminé sur les cris de : Vive la France ! Vive la République !

AVESNES

Hautmont. — Jeudi après-midi le bruit courait dans les rues d'Hautmont qu'un jeune prêtre d'un couvent ecclésiastique. Voici ce dont il s'agissait : La garde-champêtre de St-Remy-Mal-Bâti, village voisin d'Hautmont, en rentrant de prétendu abbé avait remarqué qu'il avait des allures étranges. Notre garde n'hésita pas à l'aborder et à lui demander qu'il était et il avait des papiers pouvant l'éclairer sur son identité. Le prétendu prêtre ne lui ayant pas donné satisfaction, il le pria de la suivre à la gendarmerie d'Hautmont, où a qu'il dut consentir. *Cet individu aurait recounu quelques instants avant* à un notaire d'Avesnes, en lui demandant un alibi, mettre pour allumer son cigare, que depuis 8 jours il était un homme et qu'après avoir parcouru plusieurs grandes villes de France et de Belgique, il avait mangé une somme de 7,000 francs. Il avait dit aussi professeur dans un collège de Paris, et même professeur de cette ville à Lyon. Il paraît qu'en dessous de sa soutane il portait des effets civils taillés à la dernière mode.

Notre prétendu professeur, n'ayant pu prouver son identité, a été conduit à Avesnes par la gendarmerie d'Hautmont pour être mis à la disposition du Parquet.

Beaufort. — Dans la nuit du 11 au 15, un vol d'effets d'habillement a été commis au préjudice du nommé Augusto Cornet, domestique chez M. Lucien Bouchez, cultivateur à Beaufort et lui évalué à 15 francs. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

DUNKERQUE

Accidents de voiture. — Arthur Gerritsen, domicilié à Dunkerque, avenue Jean-Bart, 18, passait, samedi, en voiture rue de Paris, pour enlever une autre voiture à l'angle du Pont-Rouge et du quai de Hollande, quand, vers 5 heures, passant près de l'établissement Venot, traversant ainsi la voie ferrée. C'est entre ces deux routes, du côté du village d'Onnaing, qu'est située la station, et c'est en face, à 300 mètres de la, le long du sentier, qu'a été retrouvé le cadavre.

Pour être juste, disons que M. Mascret nie formellement, quoiqu'il ne puisse exactement donner l'emploi de son temps vers six heures du soir et pourquoi il était absent de la gare à cette heure. Que son jeune fils, âgé de 17 ans, employé à la gare, proteste, de son côté, contre l'accusation portée contre son père et affirme n'avoir rien vu ni entendu jusqu'à une heure du matin, heure à laquelle il a quitté le bureau où il travaillait.

M. Mascret a quatre enfants : deux demoiselles, un garçon (l'employé de la gare) et un quatrième, que nous avions oublié dans notre compte-rendu d'hier, soldat à Versailles, et que son père était allé voir il y a huit jours.

M. Mascret est originaire de Quiévrechain, commune voisine, où habite encore sa vieille mère ; sa femme est de Crespin, autre commune voisine, où il est resté assez longtemps. Avant de venir à Onnaing, il y a deux ans environ, il se trouvait dans la Seine-Inférieure, dans une section de la ville d'Eu, qui a quitté par suite de suppression d'emploi.

Ainsi que nous l'avons dit hier, M. Mascret est doué d'une force herculéenne ; il soulevait à lui seul des poids que plusieurs hommes d'équipe étaient impuissants à déplacer ; d'un coup de poing, il aurait pu assommer Déroteleur, déjà cadut, et de taille et de constitution moyennes.

M. Mascret n'était pas bien vu à Onnaing. De caractère difficile, autoritaire et hypocrite, il n'avait l'amitié de personne. Mais il n'a pas perdu un instant de son assurance ; il disait samedi à 3 heures, à un voyageur qui lui causait du beau temps : « Ce n'est pas le tout ! » Il est à craindre que ce voyageur ne se rappelle cette phrase, qui, en tout cas, aurait été prononcée dans un moment aussi agréable !

La veille, un de ses chefs lui avait dit aussi en prenant une chope : « Vous savez, si vous ne pouvez fournir un alibi, apprêtez-vous à être arrêté, dans la journée de demain. » ?

Le samedi soir, en effet, le mandat d'arrêt était signé en la mairie d'Onnaing. M. Mascret en sortait fumant se pipe entre les gendarmes, sans se départir de son assurance, pour prendre place dans le tramway qui devait l'amener à la maison d'arrêt de Valenciennes à 7 heures. Pendant ce temps, la foule houleuse poussait des cris hostiles : A mort ! A l'eau ! et voulait l'accompagner jusqu'à Valenciennes.

DOUAI

Fête de bienfaisance. — Nous apprenons que le Comité d'entremise aux enfants pauvres vient de s'assurer le concours de Mme Bovet, avec la Chose d'appel qui fera une conférence sur « Le Jouet ».

Douai. — Comme nous l'avons annoncé, a eu lieu, un mardi, à la Mairie d'Douai, une réunion des Sauveteurs du Nord.

M. Hector Simon, le sympathique vice-président de la Société des Sauveteurs et une délégation des membres de l'arrondissement de Douai ont été reçus à l'heure fixé à la gare par la musique et les sapeurs-pompiers.

A l'issue de la réunion, M. Hector Simon a remis les insignes de membre d'honneur à l'honorable M. Hasin, maire d'Douai et a, dans un discours ému, retracé la vie intègre et dévouée de M. Hasin et les à douai l'accolade. Ce dernier a ensuite remis la médaille d'honneur qu'on a décerné le gouvernement.

C'est enfin aux sons de la Marseillaise que M. Hector Simon a remis les insignes de sauveteurs du Nord à MM. Alfred Cuinet, Auguste Bayar et Monsch Daniel.

M. Hector Simon a, dans une improvisation chaleureuse, retracé la vie de ces sauveteurs et invité la laborieuse et courageuse population d'Anzin à continuer à fournir son fort contingent à la Société.

C'est au milieu des applaudissements qu'il a terminé sur les cris de : Vive la France ! Vive la République !

BÉTHUNE

Leus. — *Fête de l'Arbre de Noël.* — La commission de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Coubertin remercie vivement les habitants de la ville de l'empressement qu'ils apportent à un prochain concert et à venir en nombre se témoigner leur sympathie comme cette de l'Arbre de Noël.

Voulant en outre que ce jour-là il y ait de la joie du haut en bas de l'échelle scolaire, la commission a pensé que, comme du reste, les enfants de la coquille de Noël seraient offerts sur sa caisse, à tous les élèves fréquentant l'Ecole maternelle Savine. Cette distribution aura lieu à la mairie le 21 courant.

Nous ne pouvons que féliciter de tout cœur les promoteurs de cette belle idée, car les mois heureux en ces fêtes de tendance que l'un prépare des cœurs, les nombreuses recettes pas les petits nécessiteux des écoles maternelles.

Les opérations du tirage au sort pour le canton de Lens, fixées au mardi 14 décembre 18 janvier prochain en l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Lens.

Annay-sous-Lens. — Pour vol de quatre lapins au préjudice du sieur Demailly, procès-verbal a été rédigé contre les nommés Descamps et Dufour Henri. Ce dernier a déjà subi une quinzaine de condamnations. La peau et la moitié d'un des lapins ont été retrouvés au domicile du sieur Descamps.

Sallaumines. — Un bureau de poste vient d'être créé dans cette commune ; il dessert les communes de Sallaumines, Noyelles-sous-Lens et la cité ouvrière des usines de Mercœur.

SAINT-OMER

Mendicité. — La police a mis samedi soir en arrestation une femme se disant Marie Dumas, née à Joigny (Calvados) qui, étant en état d'ivresse, se livrait à la mendicité sur le Marché aux Poissons.

UN MONSIEUR offre gratuitement de bonnes leçons de piano à domicile, pour cui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, brûlures chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes connus. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. VINCENT, 8, place de la Mairie à Grenoble, qui répondra gratis et sous pli cachet par courrier et enverra les indications demandées.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG rien mieux du quinquina, quand, chaque repas, vous absorbez de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soit, 30 sous, timbrés, rue Mouveaux, cour Devrigendt. 1 — Edouard Martin, 42 ans, tisserand et Estelle Cotel, 56 ans, ménagère, rue Saint-Jean, 20.

Etat-civil de Linselles

Du 5 au 19 décembre

Naissances. — Marguerite Flamant, quartier St-Joseph — Jérôme Blondel, la Viscount — Marie Richart, la Bassée — J.-B. Richart, 14 Bassée — Madeleine Wagnon, rue des Chandronnier — Louis Jourdain, le Caillou — Paul Fontaine, le Cagubert, Marianges. — Néant.

Décès. — Alphonsine Dolessile, 6 ans, le Petit Chemin — Marie Richart, 1 jour, la Bassée — J.-B. Richart, 1 jour, la Bassée.

CONNAISSANCES UTILES

Un nouvel hémostatique.

On vient de découvrir un nouveau remède qui peut rendre de grands services en cas d'hémorragie persistante.

Ce remède est, tout simplement la gélatine, substance connue et vulgaire qui ordinaire. Employée en solution à cinq pour cent, elle coagule le vaisseau lésé et forme immédiatement le caillot qui permettra la cicatrisation.

Cette solution, que les familles devraient posséder, est très facile à fabriquer soi-même. Comme le liquide gélatineux fermente très facilement, il faudra avoir soin d'y ajouter soit un cristal de camphre, soit une pincée d'acide borique.

Bonhomme FRANKLIN.

IMPRIMERIE de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Cartes de Visite

L. Duvin

Cartes sur Bristol . . . 1 fr. 45
Cartes sur lettre extra supérieur . . 2 fr. »
Carte de Deuil . . . . 3 fr. »

Les Cartes sont livrées dans une très jolie boîte ou dans un bel étui.

Pour recevoir les cartes *franco* ajouter 25 centimes par cent.

Les commandes ne peuvent être inférieures à 100 cartes de chaque modèle.

Très belles enveloppes pour cartes de visite, 75 c. le cent ; Enveloppes Deuil, 1 fr. 25 le cent.

Pour recevoir cartes et enveloppes *franco* ajouter 50 centimes.

CHAQUE ANNÉE un grand nombre de personnes désireuses de profiter du passage à Roubaix du célèbre opticien **M. BROUILLARD**, ont le tort d'attendre les derniers moments de son séjour ici pour lui rendre visite : c'est la cause de l'encombrement qui se voit toujours à la dernière heure à l'**Hôtel Parraille**, où il est descendu, sans parler des retardataires qui ne se présentent après son départ et regrettent alors de ne pas avoir mis un peu plus d'empressement à profiter de ses bons services. Pour éviter ces inconvénients, nous conseillons à nos lecteurs de bien faire attention que son départ aura lieu sans remise le **mardi matin 21 décembre.**

Patrons et Comptables, qui manquez toujours du temps pour tenir vos comptes et vos lettres, employez le Classeur « **Pratique** » supérieur à tous les autres systèmes par sa **Facilité** et la **Rapidité** de **Classement**. Nombreux renseignements à domicile gratuits. — S'adresser à Marcel Duvaux, Lannoy, 11, rue des Bouchers.

B.O.

BRASSERIE UNIVERSELLE DE ROUBAIX

Dimanche le 19 Décembre à 6 heures du soir
Lundi à 7 heures du soir

SOIRÉES EXTRAORDINAIRES

Grand concert avec attraction

M. HAMMS, baryton, 1er prix du Conservatoire de Lille

M. ALBERTINI, Tyrolien

A la demande générale, deux soirées de Dimanche et Lundi

M. AUMAZI BELLA

Phénoménal Contorsionniste équilibriste

Les artistes paraîtront le Dimanche de 7 à 8 heures et de 9 à 11 heures.

Le Lundi, de 8 heures 1/2 à 11 heures.

Entrée : 0,20 c., donnant droit à une consommation de 0,20 c.

A l'occasion des FÊTES DE NOEL

Grands Concerts. — Fêtes de nuit

ARBRE DE NOEL

Immense Tombola offerte aux Dames

Grande illumination de toute la Brasserie à gaz.

29 21 d.

58 ANNÉES DE SUCCÈS

ALCOOL de Menthe de RICQLÈS

Le seul véritable Alcool de Menthe

Souverain contre **Indigestions, Maux d'estomac, de Cœur, de Nerfs, de Tête**, et contre **Ref oidissements, Grippe.** Excellent aussi pour le **Toilette et les Dents.** Exiger le nom de **RICQLES** sur les flacons.

Etat-Civil de Roubaix

Du 19 Décembre

Naissances. — Emile Vandenweghe, rue Drouet 36. — Maxime Lassise, rue Hippolyte Daniel, 37 — Blanche Bigaux, rue des Arts, 212 — Madeleine Bulfoet, rue Tourcoing, *sour Flipo.* 1 — Alphonse Hardy, rue du Pile, coup Boucle, 1 — Nery Dequeker, rue du Collège, 98 — Madeleine Vilsys, rue Cartigny, 160 — Suzanne Bécouflaire, Maternité Bouricaut — Maurice Dompas, Maternité Bouricaut — Pierre Goubo, Maternité Bouricaut — Albertine Breyne, Maternité Bouricaut — Théodore Schiermaeker, rue Mvre Sogna, cour Caby, 1 — Georges Baudry, rue Voltaire, 44.

Décès. — Adèle Amant, 1 an, rue de Bavay, 33 — Louise Mullier, 11 ans, rue Tilleul, impasse Nadinodonoore, 104 — Philomène Gallot, 25 ans, sans profession, Hôtel Dieu — Oscar Verzaele, 2 mois, rue St-Louis, cour Lebrun, 7 — Felicie Moulin, 4 ans, Hôtel Dieu — Anne Fossemain, 38 ans, journalière, Hôtel Dieu — Arthur Sandquel, 2 ans, rue de Menin, cour Verbeke, 1 — Fidéline Hespel, 32 ans, sans profession, rue Remitage, cour Delmarre — Pierre Dumortier, 32 ans, rue Jacquard et Marie Verbraeckel, 28 ans, soignetse, rue Lacroix, 126 — Victor Lemaire, 22 ans, domestique, à Wattrelos et Marie Nuytens, 22 ans bobineuse, quai de Calais — Abraham Delsart, 35 ans, tisserand et Marie Bouchez, 22 ans, domestique, rue Jemmapes, cour Vroman, 8 — Delphin Cauliez, 35 ans, tisserand, à Roubaix et Hugo Bogel, 26 ans passementière, à St-Josse-ten-Noode (Belgique) — Leon Semeuet, tisserand, à Courtrai et Hélène Lonsvield, couturière, à Roubaix — Louis Dhaus, trate, 24 ans, mécanicien, à Roubaix et Marie Marchand, 22 ans, journalière, à Roubaix — Arthur Mieghe, 20 ans, tisserand, rue Epeule, 72 et Leonie Sax, 28 ans, dévideuse, rue Marquisat, 52.

Canaillé Berthe, 23 ans, sans profession, rue de Clamart et Honorine Arlex, 30 ans, sans profession, à Tourcoing — Francois Cormont, 28 ans, cocher, rue Neuve, 43 et Marie Lemaire, 25 ans, sans profession, Grands-Rue, 244 — Victor Gallaide, 22 ans, modeleur et Hélène Wante, 19 ans, repasseuse, rue Turbin — Victor Decaesse, 25 ans, employé, rue Neuve-Jean, cour Pouthion, 2 et Catherine Lodeuil, 23 ans, ordonnance, rue Epeule, cour Dujardin, 1 — Henri Tiberghien, 30 ans, employé, rue Epeule, 8 et Julia Gelion, 21 ans, couturière, rue Condé, cour Degand, 1 — Louis Becker, 26 ans, mécanicien, rue Lille, impasse des Arts, 1 et Hermance Pilion, 24 ans, sans profession, à Raisnes — Rene Perdie, 21 ans, employé en tissus, rue Neuve, 57 et Mathilde Bossut, 19 ans, sans profession, Grande Rue, — Joseph Carette, 24 ans, serrurier de ville, rue Tilleul, cour Fenel, 2 et Marie Noël, 22 ans, employée pantoufleuse, rue Pierre de Roubaix, 145 — Emile Vandenweghe, embrouteur, magasinier, à Bourbrit et Mathilde Bocry, secrétaire, à Croix, 15 — Alfred Dherbigier, peintre, à Roubaix et Victoire Lesage, 21 ans, domestique, à Bondues.

Jean Deslouvrie, 24 ans, employé de commerce, rue Bernard, 39 et Charlotte Lesage, 20 ans, sans profession, à Roubaix — Edmond Willems, 24 ans, employé de commerce, rue Ouest, 121 et Berthe Flahaut, 27 ans, sans profession, contour Saint-Martin, 12 — Jules Dupont, 21 ans, employé, rue Clémenceau et Elodie Vitier, 25 ans, servante, rue Monnoyeur, 17 et 21 — Alexis Delplanque, 29 ans, employé, à Leulinx-Esperchin et Marie Flamant, 21 ans, servante, rue Roubaix, 12 — Leon Bacquet, 20 ans, carrossier et Mathilde Herbiet, 19 ans, bandoneonniste, rue Tilleul, 334-339 — Richard Mercier, 21 ans, domestique, place Abattoir, 10 et Adeline Van Castel, 22 ans, domestique, rue Tilleul, impasse Ingendaal, cour Vroman, 36 — Emile Hubaux, 31 ans, tisserand, rue Lannes, cour Pouvrinnin, 5 et Adèle Desmettre, 32 ans, bobineuse, rue Tilleul, impasse Ingendaal, 1 — Jules Bernard, 60 ans, journalier, à Croix et Marguerite Devulder, 36 ans, servante, boulevard de Paris, 7 — Charles Vanhoenacker, 22 ans, tisserand, rue Quest, cour Marsiaal, 13 et Marie Van Remoortere, 20 ans, tisserande, rue Mouveaux, cour Devrigendt, 1 — Edouard Martin, 42 ans, tisserand et Estelle Cotel, 56 ans, ménagère, rue Saint-Jean, 20.

PHOTOGRAPHIE SHETTLE

ROUBAIX, 4, boulevard de Paris ; TOURCOING, 38, rue Motte.

Maison à Bruxelles, 4, rue Montagne-aux Herbes-Potagères, travaillant exclusivement à l'Electricité. — Usines sur le Continent. — Résultats plus beaux que la lumière du jour, voir spécimens, 4, boulevard de Paris. B.O.

AGRICULTURE & COMMERCE

LE HAVRE, le 18 décembre 1897

	COTONS	LAINES	CAFÉS
	10 h. 1/4	9 h. 3/4	10 heures
Décembre 1897	36 —	112 —	39 —
Janvier 1898	36 —	111.50	39. 25
Février	36.12	115 —	39.50
Mars	36.37	115 —	39.75
Avril	36.37	115 —	40 —
Mai	36.37	115 —	40.25
Juin	36.62	115 —	40.50
Juillet	36.75	115 —	40.75
Août	36.87	115 —	40.75
Septembre	37 —	115 —	41 —
Octobre	37.12	115 —	41 —
Novembre	37.25	115 —	41.25
Tendance	s'y soutient	calme	soutenu.

FINANCES

Revue hebdomadaire.

Paris, le 18 décembre 1897.

Le marché, en bonnes dispositions dès le début de la semaine, se trouve facilement amené à la hausse à la suite des bonnes nouvelles venues de Grèce et d'Espagne.

Le chiffre total des vendeurs de primes le 3 0/0 remonte à 103 77 en-coupon de 0.75.

Le 3 1/2 0/0 se relève à 101 50.

Le groupe de nos institutions de crédit est en progrès.

Le Crédit Foncier à 657.

Le Comptoir National d'Escompte qui, on le sait, s'occupe de plusieurs affaires de traction, s'est élevé à 588 fr.

Le Crédit Lyonnais continue son mouvement de hausse à 803 fr.

Quant à la Société Générale, dont le dernier bilan au 30 novembre dernier accuse des bénéfices pour le mois, frais généraux déduits de 201.150 fr., elle est passée en grande fermeté à 538 fr.

L'action de la Société du Bec Auer, qui va avoir une fin d'exercice très brillante par suite de nombreuses ventes de nos becs Bebe et numéro 3, est très recherchée à 680 fr.

L'action de la Compagnie d'Horaïcée est toujours en grande stabilité aux environs de 620 fr. et ne saurait pas à dépasser ce cours grâce aux excellents résultats que donnera cette exploitation boulière.

Un bon courant de demandes maintient toujours l'action de l'Incryuable à 195 fr.

La Compagnie auxiliaire des Chemins de fer est propriétaire de plusieurs milliers de wagons à marchandises qu'elle donne en location aux Compagnies de chemins de fer, au commerce, aux mines, à l'industrie et aux entrepreneurs. Le cours avantageux de ses obligations ne peut manquer d'attirer l'attention des capitalistes.

Signalons la bonne tenue de l'obligation Salonique-Constantinople à 230 francs et de l'obligation Transvaal nouvelles à 75 fr. 50 centimes, ces titres jouissant de la garantie spéciale des dîmes des revenus disponibles qui sont employées à parfaire la différence entre les prélèvements et les recettes garanties.

Les obligations Urbaine Voitures, stationnaires aux environs de 450 fr., rapportent 25 fr. par an.

La Société Générale de l'industrie minière et métallurgique en Russie accuse un capital de 25 millions sous la forme d'un *omnium*, est appelée à profiter du prodigieux élan dans les affaires russes avec le maximum d'avantages et le minimum de risques introduit ses 20.000 actions privilégiées sur le marché.

La Société Continentale d'Automobiles porte son capital de 1 million à 2.500.000 fr. par la souscription de 1.500 actions de valeur de 500 fr.

Nos Chemins de fer sont toujours en faveur.

BOURSE DE VALENCIENNES

COTE OFFICIELLE DU 18 DÉCEMBRE 1897

Disponibilité, ouvert 88 premiers cots, 28 s. » » » » disponibilité, 28 s. 30 p. ; 28.50 » » » » ; Mélasses, » » » » ; Sucre brut, 88 » » » » ; Mélasses, » » » » ; Sucre brut, 88 » » » » ; Sucre blanc, » » » » ; Sucre annuel neuf, » » » » ; Id., vieux engrais, » » » » ; Cossettes chicorées levées, » » » » ; non levées, » » » » ;

Farine 1re qq 100 k. 27.50 à » » » » ; 2e q. 26.50 » » » » ; Id. 1re 2e 30 à » » 28.50 » » » » ; 2e q. 22.25 à » » » » ; Id. 3e q. 21.50 à » » » » ; Seigle, 70 c. » » » » ; Escourgeons, 60 kil. 12 » » » » ; Avoine 1re qual. 18.75 » » » » ; Id. 2e qual. 18 » » » » ».

ESTRAPET DE VALENCIENNES

Sucre français, 15.0.75 sacs ; sucre étranger, 00 sacs.

AVIS PARTICULIER

Notre marché est soutenu aujourd'hui avec achats, à 28 s. pour toute la 2e q. 28.50 pour seconds jets. A ces limites il est traité quelques petits lots de chaque sorte.

La fabrication est complètement terminée dans notre région et presque partout dans le departement.

La fête de Noël tombant samedi prochain 25 courant, le commerce des sucres local a décidé qu'il y aurait une seule cote officielle vendredi 24 courant.

Nous disons ainsi qu'il soit la cote officielle de cette bourse. Sucre roux disponible base de 88 ; fr. 28 » » pour cente lot jet et fr. 28.50 pour seconds et troisièmes jets. Mélasses sans cote comme précédemment.

IMPRIMERIE DUJARDIN ET Cie, RUE NATIONALE, 54 LILLE.

Le gérant : E. DUJARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 142

PATRIE

tiré du célèbre drame de Victorien Sardou)

Par E. LEPELLETIER

QUATRIÈME PARTIE

LA TRAHISON DE DOLORÈS

— Je vous en prie, dit Karloo, permettez-moi d'attendre un instant... je m'en irai dès qu'il sera sorti.

— Votre ami ?... mais d'abord, ce peut être fort long...

— Comment ! vous croyez ?... dit Karloo avec une inquiétude croissante.

— Bâme ! répondit avec une indifférence brutale Miguel, c'est quelquefois fort long la questions !...

Karloo poussa un cri rauque.

— La question !... c'est la question !... Ah ! mon Dieu ! il m'a trompé, et je ne l'ai pas compris. Oh ! je vous le voir encore !... une seule fois encore, monsieur, par pitié !...

Il voulut s'élancer dans le corridor, les officiers, en s'efforçant de le calmer, le retinrent.

Il se débattait et tentait de forcer la consigne quand reparut Delrio.

Vargas, sortant du tribunal, s'avança vivement au devant de son collègue, tout ému, et qui lançait des regards furibonds au groupe d'officiers contenant Karloo.

— Eh bien ? demanda le conseiller, étonné de l'aspect étrange de Delrio.

— C'est fini !... répondit laconiquement celui-ci.

— Et il a parlé... reprit Vargas.

Delrio haussa cyniquement les épaules et grogna :

— Il a dit un seul mot : Patrie... Puis il est mort.

Karloo jeta un cri de désespoir.

— Comment, mort ?... c'est impossible ! cria Vargas partageant la surprise générale. Il demanda comment il avait pu se faire que dans des mains aussi expérimentées que celles du maître Carrère, un secret, mis à la question, trépassât du premier coup, privant la justice des aveux qu'elle s'efforçait d'arracher à la douleur progressive, en ménageant savamment les forces du patient. ».

Delrio expliqua rapidement que Rysoor s'était poignardé sur le seuil même de la chambre de torture, avec un poignard dont il se trouvait muni, on ne savait comment.

Et tandis que Karloo sanglotait, Delrio déplorait que Rysoor, en se tuant, eût privé le Tribunal des révélations qu'il espérait, jeta avec colère sur la table l'arme ensanglantée qui avait affranchi le noble martyr des tourments qui lui avaient été préparés.

Delrio ajouta d'un ton bourru en se tournant vers les officiers consternés :

— En vérité, messieurs, vous devriez bien fouiller les prisonniers avec plus de précautions !...

— Venez vite, dit Vargas, chez Son Excellence, la mettre au courant de cet événement qui va certainement lui déplaire... Noircarmes n'est pas revenu et Monseigneur est nerveux, inquiet, irrité... cette nouvelle va encore exaspérer son méchant humeur...

Et tous deux se dirigèrent, fort décontenancés, vers le cabinet où le duc d'Albe attendait le résultat de l'interrogatoire auquel, selon ses ordres, devait procéder maître Charles.

Les officiers, non encore revenus de leur stupéfaction, regardaient avec curiosité le poignard tout englué de sang que Delrio avait negligé de ramasser.

Karloo s'approcha de la table et leur dit d'une voix émue :

— Messieurs, tenez-vous à cette arme ?...

— Non, monsieur, répondit le lieutenant Miguel, donnez-la de ma part.

— Alors, vous me permettez de la prendre ? demanda Karloo avec anxiété.

— Ma foi, si vous y tenez, répondit Miguel, faites comme il vous plaira, il n'y a plus aucun procès à instruire... quant au comte de Rysoor, du moins... et le tribunal n'a plus besoin de cette pièce.

— Merci !... oh ! merci, messieurs, dit avec une joie farouche Karloo.

Et saisissant le poignard, et le serrant précieusement dans sa poitrine, il s'élança au dehors en murmurant :

— Je tiendrai mon serment !... le traître qui nous a trahis, je le tuerai avec cette arme... je le tuerai pour justifier le pardon de Rysoor... pour venger sa mort !... pour sauver la Patrie !...

LE PETIT JOSUAN

Le duc d'Albe s'était informé à plusieurs reprises de Noircarmes qui n'avait pas reparu.

Les hôtes du palais, les membres du Conseil des Troubles, surpris également par l'absence prolongée du Grand-Prévôt, n'avaient pu fournir aucune explication au duc.

Il fut décidé, après trois heures d'attente, comme on ne voyait pas reparaître Noircarmes et que personne ne pouvait donner de ses nouvelles, d'envoyer le capitaine Rigomez avec quelques hommes à sa recherche.

Le capitaine se dirigea du côté du couvent des Augustins.

Dans cette direction, on avait vu le Grand-Prévôt s'éloigner, quand, après la capture des conjurés à l'Hôtel-de-Ville, il avait été donné de veiller sur la tranquillité de Bruxelles et de parcourir certains quartiers suspects, avec une forte patrouille.

Noircarmes avait conduit sa troupe droit au couvent des Augustins.

La, renvoyant les cavaliers qui l'escortaient avec ordre de battre tous les faubourgs de Saint-Jean-ten-Noode, il avait frappé à la porte principale et était entré seul dans le monastère.

Le père-portier, surpris et inquiet de cette visite du Grand-Prévôt à une heure aussi insolite, se confondait en saluts, en bénédictions et en exclamations d'étonnement.

Noircarmes souriait de son rictus de hyène, et, rencontrant les habitues, — le Saint-Jean-ten-Noode, il avait frappé à la porte principale et était entré seul dans le monastère.

Le père-portier, surpris et inquiet de cette visite du Grand-Prévôt à une heure aussi insolite